note de Conjoncture

UN SUFFELIMENT DE LA LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE DU RÉSEAU

UN SUPPLÉMENT

Conjoncture du 3etrimestre 2023

Octobre 2023



UN RECUL DE L'ACTIVITÉ QUI SE POURSUIT

our le deuxième trimestre consécutif, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule en glissement annuel (-1%). La construction neuve connaît toujours de nettes difficultés (-3%), tandis que l'activité en entretien-amélioration stagne comme au trimestre précédent. Toujours plus dynamiques, les travaux de performance énergétique voient cependant leur rythme de croissance ralentir ce trimestre (- 0,5 point).

Les très nettes difficultés de la construction neuve constituent l'un des points saillants de la conjoncture ce trimestre encore, la baisse du volume d'activité s'intensifiant (passant de -1,5 % au deuxième trimestre 2023 à -3 %, en glissement annuel). Les permis de construire accordés, tout comme les mises en chantier, reculent nettement. Cumulés sur 12 mois à fin août 2023, ils enregistraient des diminutions respectives de 28 et 16 % par rapport à la même période en 2022. Ce constat est partagé sur l'ensemble du territoire.

Côté logement ancien, on constate également la diminution continuelle des cessions cumulées sur 12 mois. En juillet 2023, leur niveau était inférieur de 15 % à celui de l'an dernier à la même date. L'accès au crédit s'étant durci conjointement aux contraintes budgétaires des ménages, les tensions sur les ventes se transmettent donc progressivement au marché de la location.

Cette situation n'est pas sans conséquences pour l'activité des entreprises artisanales du bâtiment. L'activité en entretien-amélioration stagne ainsi de nouveau ce trimestre tandis que le relatif dynamisme des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements perd du terrain à + 1,5 % contre + 2 % au deuxième trimestre 2023 (en glissement annuel).

Encore contrastée au deuxième trimestre 2023, la carte de France tend à s'uniformiser ce trimestre avec des soldes d'opinion sur les carnets de commandes négatifs sur tout le territoire. Un recul de l'activité entre 0,5 % et 1,5 % touche toutes les régions métropolitaines sans exception, y compris les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse qui semblaient afficher une meilleure résistance au trimestre dernier. Les corps de métier sont tous affectés par un recul des volumes d'activité, plus marqué pour les entreprises de maçonnerie en raison de leur présence plus importante sur le marché du neuf. Outre des carnets de commande moins remplis (77 jours de travail à venir début octobre, soit 22 jours de moins qu'un an auparavant), les entreprises artisanales du bâtiment font également état d'un besoin croissant en trésorerie. Le solde d'opinion sur la situation de la trésorerie est défavorable (-13 points) en raison de la baisse d'activité et de l'allongement des délais de paiement des clients.

19 % des entreprises sont concernées par des besoins en trésorerie d'un montant moyen de **Mémo 3º trim.** (évolution en volume)

Activité artisanat du bâtiment

1 -1%

Entretien-Rénovation

→ 0%

30 000 euros (contre 22 000 euros il y a un an). Signe clair d'un ralentissement progressif de l'activité, l'emploi salarié dans les TPE de la construction recule (-0,8 % entre le deuxième trimestre 2022 et le deuxième trimestre 2023). Néanmoins, pour ce qui concerne l'artisanat du bâtiment, on peut estimer que le niveau d'emploi est resté stable au 2e trimestre 2023.

Comme anticipé, la situation continue de se dégrader et confirme l'hypothèse d'un recul de l'activité des entreprises artisanales du bâtiment sur l'année 2023 et 2024. Cette dégradation risque de s'accentuer sur le marché du neuf, en raison notamment des conditions de financement moins favorables et des coûts de construction plus

En ce qui concerne l'entretien-rénovation, les mesures gouvernementales relatives au maintien de la TVA à taux réduit de 10 % sur les travaux de rénovation, le lancement du programme de rénovation du bâti scolaire (EduRénov), l'augmentation du budget consacré à MaPrimeRénov' et le lancement de MaPrimeAdapt' devraient permettre un maintien de l'activité ; pour autant, suffirontelles à assurer le maintien de l'activité du secteur pour les trimestres à venir?





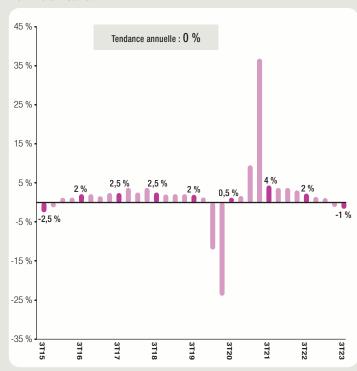
VOLUME D'ACTIVITÉ

Le recul de l'activité se poursuit

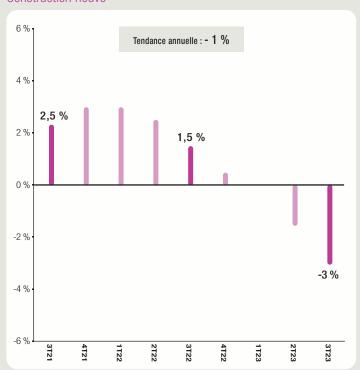
Au 3° trimestre 2023, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment recule de nouveau en glissement annuel (-1 % par rapport au même trimestre l'année précédente). Ce résultat reste dans le prolongement du ralentissement observé depuis le début de l'année 2022, avec une tendance annuelle en stagnation sur les quatre derniers trimestres. Toujours en difficulté, l'activité en construction

neuve affiche un taux de croissance en volume en dégradation, à -3 %. En parallèle, l'activité en entretien-amélioration stagne de nouveau ce trimestre, les travaux en Amélioration de Performance Energétique du Logement conservant une évolution positive en glissement annuel bien qu'en léger ralentissement par rapport au 2º trimestre 2023 (+1,5 %).

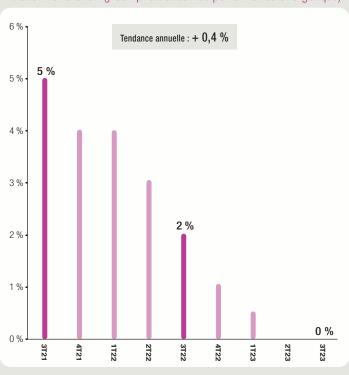
Activité artisanat



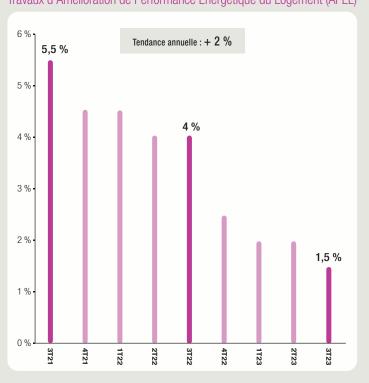
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)



Source : CAPEB – Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

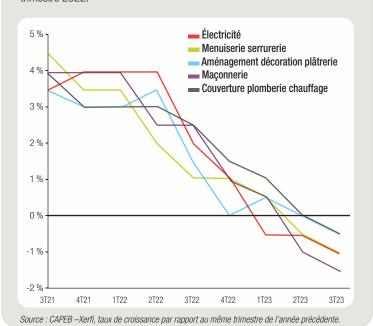
ACTIVITÉ



ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Ralentissement de l'activité généralisé

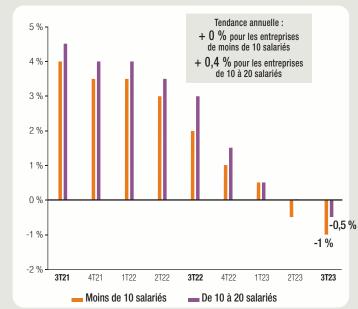
Tous les corps de métiers voient leur activité reculer au 3° trimestre 2023. Le ralentissement est plus marqué pour les entreprises de maçonnerie (-1,5 %), car celles-ci sont plus présentes sur le marché du neuf. Les entreprises d'aménagement-décoration-plâtrerie et de couverture-plomberie-chauffage résistent relativement mieux que les autres corps de métiers, leur volume d'activité au 3° trimestre 2023 ne reculant que de 0,5 % par rapport au 3° trimestre 2022.



ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Poursuite du ralentissement

Au 3° trimestre 2023, les entreprises artisanales de toute taille ont vu leur volume d'activité décroître par rapport au 3° trimestre 2022. Le recul de l'activité est légèrement plus marqué chez les entreprises de moins de 10 salariés (-1 %) que chez les entreprises employant 10 à 20 salariés (-0,5 %). Cela traduit, dans les deux cas, un ralentissement de l'activité par rapport au 2° trimestre 2023.



Source : CAPEB – Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au 3T2023

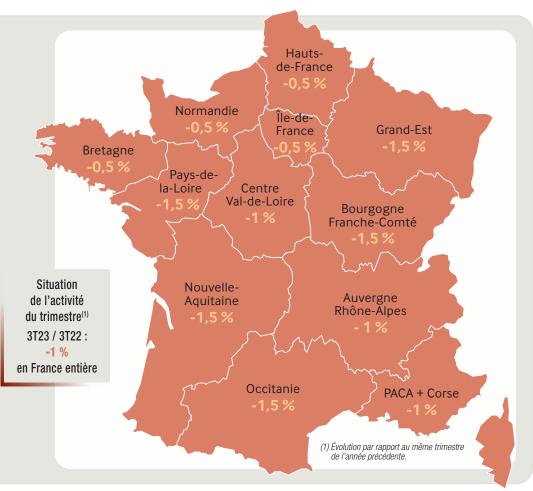
Au 3º trimestre 2023, le ralentissement de l'activité s'accentue à l'échelle des régions.

La variation du volume d'activité par rapport au 3° trimestre 2022 est comprise entre -1,5 % et -0,5 %.

Ces variations traduisent des dynamiques différentes.

Par rapport au 2º trimestre 2023, nous observons un net ralentissement en régions Auvergne Rhône-Alpes (-2 points), Grand-Est (-1,5 points), et PACA-Corse (-1,5 points).

Dans les régions Île-de-France et Hauts-de-France, l'activité recule toujours, mais sans accentuation par rapport au 2° trimestre 2023 : le taux de croissance passe de -1 % à -0,5 %.

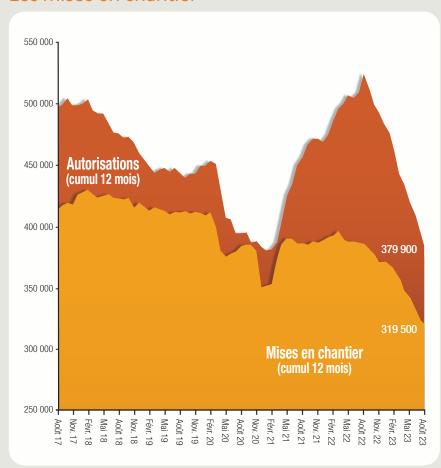






NEUF: AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier



Sur un an, de septembre 2022 à août 2023, 379 900 logements ont été autorisés à la construction, soit 147 000 de moins que lors des douze mois précédents (-27,9 %). Dans le même temps, on estime que 319 500 logements ont été mis en chantier, soit 61 600 de moins (-16,1 %) qu'entre septembre 2021 et août 2022. Si l'on prend comme point de comparaison les 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), le nombre de logements autorisés au cours des 12 derniers mois est inférieur de 17,5 %, celui de logements commencés est inférieur de 16,9 %.

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 66 200 logements entre septembre 2022 et août 2023 par rapport aux douze mois précédents (-30,9 %) pour atteindre 147 900 unités. Elles sont 20,5 % en dessous de la valeur d'avant-crise. Les logements individuels purs diminuent de façon plus importante (-31,9 %) que les logements individuels groupés (-28,5 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels ont diminué de 33 900 unités (-20,1 %) et se situent à 135 100 logements commencés, leur niveau le plus bas enregistré depuis 2000. Les logements individuels purs comme les logements individuels groupés ont reculé (respectivement -22,6 % et -11,4 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 80 800 logements de moins (-25,8 %) ont été autorisés entre septembre 2022 et août 2023 par rapport aux douze mois précédents. Les autorisations de logements collectifs ordinaires diminuent plus fortement (-27,3 %) que les autorisations de logements en résidence (-19,2 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence sont en baisse de 27 600 unités (-13 %) par rapport aux 12 mois précédents et atteignent 184 400 logements commencés. Les logements collectifs ordinaires (-12,6 %) et les logements en résidence (-15,4 %) ont tous deux diminué.

Type de logements autorisés	Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin août 2023)	Variation (septembre 2022 à août 2023 / septembre 2021 à août 2022)
Individuel	147 900	-30,9 %
Individuels purs	104 000	-31,9%
Individuels groupés	43 900	-28,5%
Collectifs	187 400	-27,3%
Logements en résidence	44 600	-19,2%
Total	379 900	-27,9%

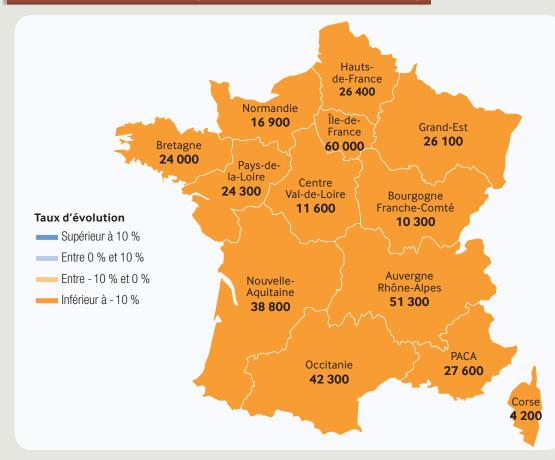
Type de logements commencés	Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin août 2023)	Variation (septembre 2022 à août 2023 / septembre 2021 à août 2022)
Individuel	135 100	-20,1 %
Individuels purs	101 100	-22,6%
Individuels groupés	34 000	-11,4%
Collectifs	155 000	-12,6%
Logements en résidence	29 400	-15,4%
Total	319 500	-16,1%

Source : MEEM (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles. Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que d'habitude du fait des perturbations liées à la crise sanitaire. La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations (cf. méthodologie). Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION



LOGEMENTS AUTORISÉS (SEPTEMBRE 2022 À AOÛT 2023)



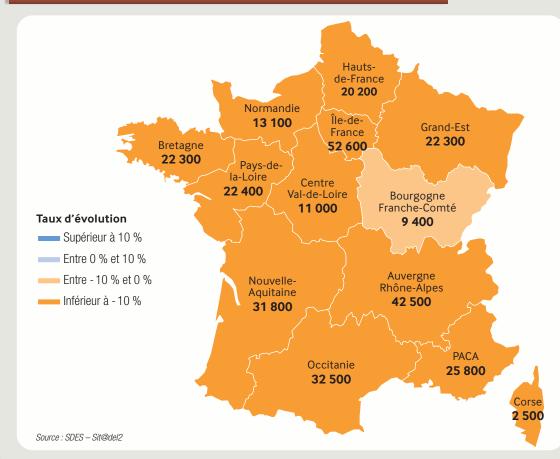
À l'échelle nationale, les permis de construire affichent un recul de 27,9 % au cours des 12 derniers mois (de septembre 2022 à août 2023) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 379 900 autorisations.

Ce recul est généralisé : toutes les régions de France métropolitaine observent une contraction marquée sur un an.

Le recul des autorisations est le plus marqué en région Centre Valde-Loire (-37,8 %), et relativement moins prononcé en Corse (-13,7 %).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2022 à août 2023, a enregistré un recul marqué de plus de 10 % par rapport à la même période un an auparavant (septembre 2021 à août 2022). Ainsi à la fin août 2023, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 26 100.

LOGEMENTS COMMENCÉS (SEPTEMBRE 2022 À AOÛT 2023)



À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés cumulés sur douze mois (de septembre 2022 à août 2023) observe un recul de 16,1 % (par rapport à la même période que l'année précédente) et représente 319 500 logements commencés.

La diminution des mises en chantier est marquée dans toutes les régions : c'est en Bretagne que le recul est le plus important (-20,6 %), tandis que la région Bourgogne Franche-Comté enregistre une moindre baisse (-8,5 %).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2022 à août 2023, a enregistré un recul supérieur à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (septembre 2021 à août 2022). Ainsi à la fin août 2023, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 22 300.



MARCHÉS

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinion négatif

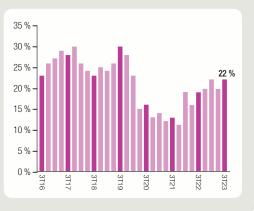
11 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 15 % constatent une baisse (soit un solde de -4 points contre -0,7 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

22% des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

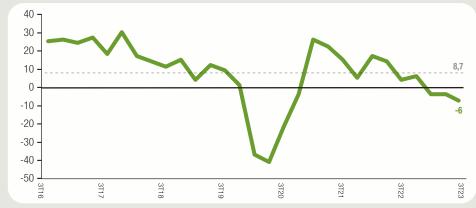
22 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (contre 19 % au 3° trimestre 2022).



SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinion légèrement négatif

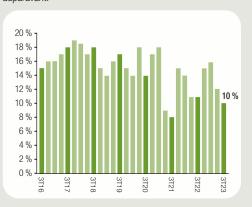
14 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 8 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit à -6 points (la moyenne à long terme étant de 8,7 points).



Source : CAPEB — Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

10 % des entreprises en sous-traitance

En diminution par rapport au trimestre précédent, le poids des entreprises réalisant une partie de leur activité en soustraitance s'établit à 10 %, soit un point de moins qu'un an auparavant.



ANCIEN: VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFiP (MEDOC) et bases notariales.

977 000 logements anciens vendus

En juillet 2023, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 977 000 unités, niveau inférieur de 15 % à celui de juillet 2022 et passant ainsi sous la barre du million.

Le ralentissement du cumul de ventes de logements anciens sur douze mois se poursuit depuis le pic d'août 2021 (1 206 000 unités).

COMMANDES



CARNETS DE COMMANDES

Poursuite de la baisse des carnets de commandes

Le niveau des carnets de commandes représente 77 jours de travail au 3° trimestre 2023 soit 22 jours de moins qu'un an auparavant. Ce niveau est similaire à celui observé en 2019 (76 jours en moyenne). Bien que légèrement moins marquée ce trimestre, la tendance baissière sur les carnets de commandes se poursuit.

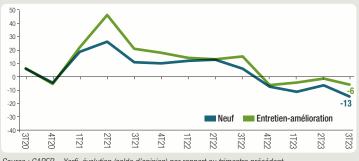
En entretien-amélioration comme en neuf, les soldes d'opinion sur les carnets de commandes se dégradent ce trimestre avec respectivement -6 et -13 points. Enfin, pour les entreprises de moins de 10 salariés comme pour les entreprises de 10 à 20 salariés, le solde d'opinion demeure défavorable (-8 et -5 points).

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



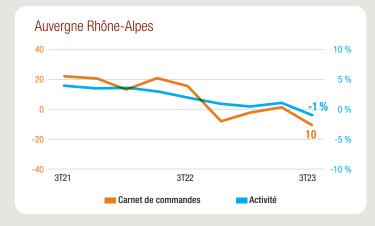
Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

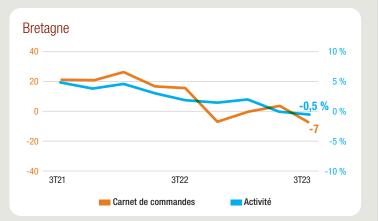
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés

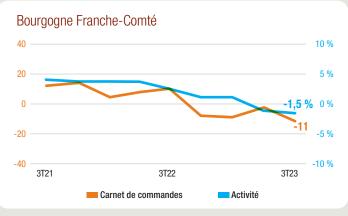


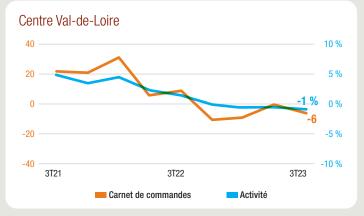
Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION







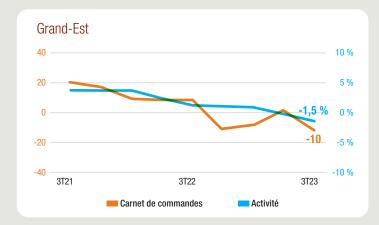


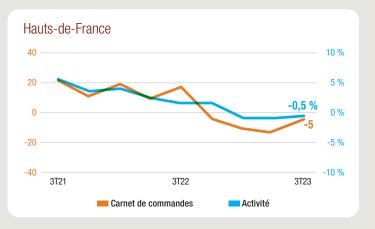
Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

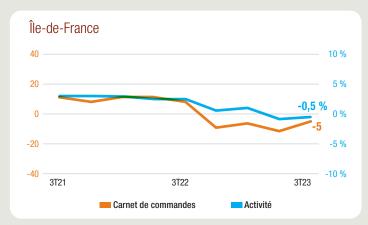


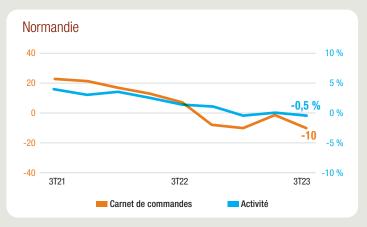
COMMANDES

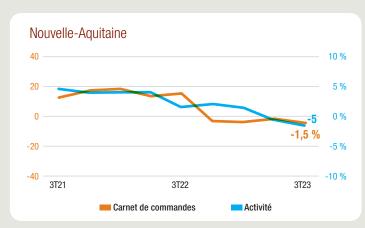
CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

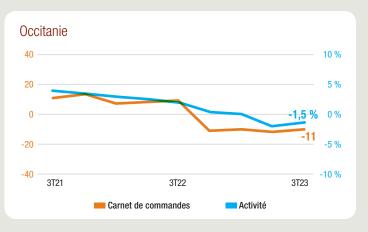


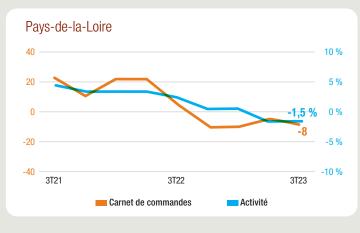


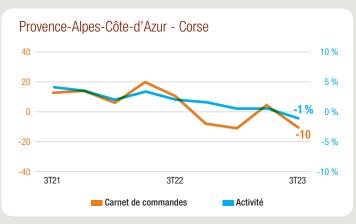










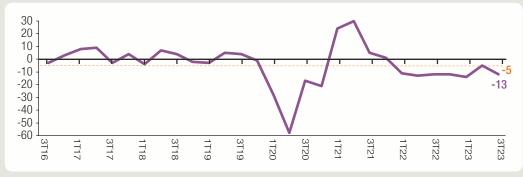


Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

TRÉSORERIE



SITUATION DE LA TRÉSORERIE

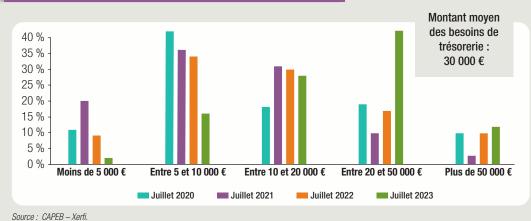


Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Un solde d'opinion sur la trésorerie encore défavorable

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -13 points (contre -5 points pour la moyenne de long terme) avec 21 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 8 % une amélioration.

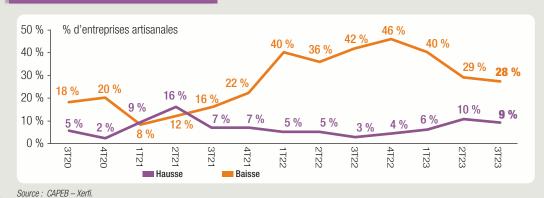
RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE



Au 3e trimestre 2023, 19 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 15 % au même trimestre de l'année précédente). Parmi ces entreprises, 82 % déclarent un besoin supérieur à 10 000 €.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises s'établit à 30 000 € (contre 22 000 € un an auparavant).

ÉVOLUTION DES MARGES



Au 3º trimestre 2023, 28 % des entreprises déclarent une baisse des marges, tandis que 9 % déclarent une hausse. Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -19 points, identique au trimestre précédent.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations: -8,9 %

Au 2º trimestre 2023, 21 141 créations (y compris microentrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (-8,9 % par rapport au même trimestre de l'année précédente). Pour rappel, au 2º trimestre 2019, 20 199 créations avaient été enregistrées. Source : INSEE.

Défaillances: +37,7%

Au 2° trimestre 2023, 2 774 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (+ 37,7 % par rapport au même trimestre de l'année précédente). Pour rappel, au 2° trimestre 2019, 2 901 défaillances avaient été enregistrées.

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au 2º trimestre 2023, le taux d'épargne des ménages augmente légèrement par rapport au premier trimestre 2023, s'établissant à 18,8 % soit 2,2 points de plus qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.



ENTRETIEN-AMÉLIORATION: COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Une hausse toujours visible sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent (+6,2 % au 2e trimestre 2023, après +8.9 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur résidentiel (+6,5 %) que dans le secteur non résidentiel (+5,6 %). Les prix ralentissent sur un an pour tous les types de travaux. Ils continuent d'augmenter fortement dans les travaux de menuiserie (+7,9 % après +12,1 %), de couverture (+7,2 % après +10,1 %) et de revêtement des sols et des murs (+7 % après +8,8 %). La hausse des prix sur un an est également marquée pour les travaux de

peinture et vitrerie (+6,5 % après +8,7 %), les « autres travaux de construction spécialisés » (+6,3 % après +9.3 %), les travaux de plâtrerie (+6.2 % après +8.3 %) et ceux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+6,1 % après +9,1 %).

Enfin, la hausse des prix sur un an est un peu moins élevée pour les « autres travaux d'installation » (+5,3 % après +6,2 %) et les travaux d'installation électrique (+3.8 % après +5.3 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent encore et se fixent à +4,3 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source: INSEE, base 100 en 2015.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels 2T2023/2T2022)

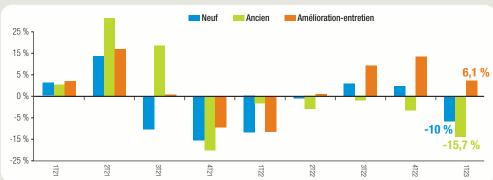
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	6,2 %
4321 - Installation électrique	3,8 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	6,1 %
4329 - Autres travaux d'installation	5,3 %
4331 - Plâtrerie	6,2 %
4332 - Menuiserie	7,9 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	7,0 %
4334 - Peinture et vitrerie	6,5 %
4391 - Couverture	7,2 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	6,3 %

Source: INSFF- Base 100 en 2015.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitat accordés en baisse

Au 1er trimestre 2023, les montants de crédits accordés reculent de 18,2 % par rapport au 1er trimestre 2022. Cette diminution est due à une forte baisse des crédits destinés à l'achat de logements anciens, les montants de ces derniers étant en recul de 15,7 % par rapport au premier trimestre 2022. Les crédits destinés à l'achat de logement neuf sont également en recul (-10 %) sur la même période, tandis que les crédits destinés à financer des travaux d'entretien-amélioration sont encore en progression (+6,1 %).



Source : Banque de France.

Source : INSEE, indice base 100 en 2015. * Valeurs provisoires

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en août 2023

118

+ 4,8 %

Indice du coût de la construction

au 2T2023

2 123

+8%

Source: INSEE, indice base 100 au 4e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

au 2T23

140.59

+ 3.5 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4º trimestre 1998.

INDEX BT50

Valeur en juillet 2023 Évolution

130.8

+ 3.1 %

Source : MEEM, publication au JO du 15 septembre 2023, base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en août 2023

Évolution annuelle (M/M-12)

2 133.4

-12.2 %

Cuivre

En dollars/tonne en août 2023

Évolution annuelle (M/M-12)

8 351.2

+ 4.9 %

Zinc

En dollars/tonne en août 2023

Évolution

2 407.0

-32.8 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Céramiques et matériaux de const.

Valeur en août 2023

Évolution annuelle (M/M-12)

137.4*

+ 10.2 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en juin 2023

Évolution annuelle (M/M-12)

136.6*

+ 22,0 %

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

> Valeur en août 2023

Évolution annuelle (M/M-12)

142.6*

-22.3 %

EMPLOI



EMPLOI DANS LE BTP



Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 588 800 au 2T2023, soit une baisse de 0,1 % sur un an (contre + 1 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands). Ainsi, le ralentissement observé depuis le 3° trimestre 2021 se poursuit.

Source : INSEE.

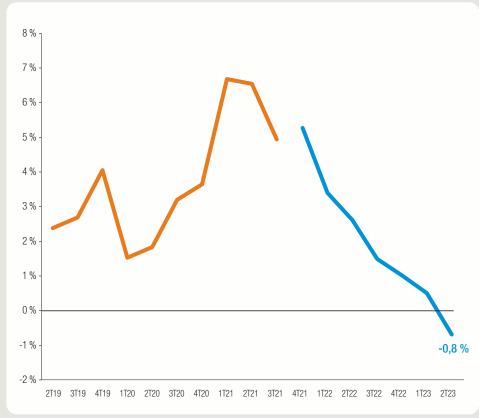
Emploi intérimaire

Au $2^{\rm e}$ trimestre 2023, le secteur du BTP totalise 141 496 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim stagne par rapport au $2^{\rm e}$ trimestre 2022.

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 8.2 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

Recul de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés

Au 2º trimestre 2023, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 2º trimestre 2022.

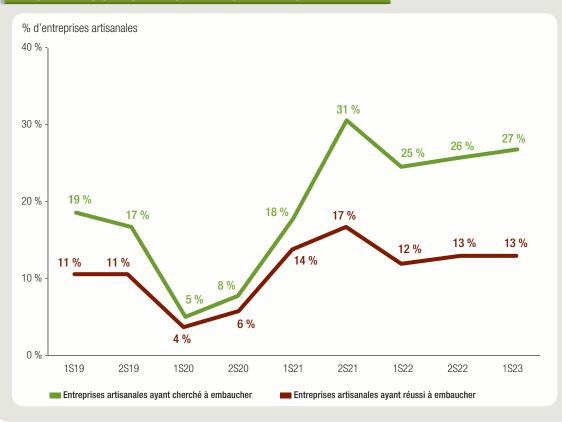
La variation s'établit à - 0,8 % (- 6 637 emplois sur un an), soit un premier recul en glissement annuel.

Avertissement : en raison d'un changement de périmètre des données de l'Urssaf, les effectifs salariés prennent dorénavant en compte les apprentis. Sur le graphique ci-dessus est ainsi visible la rupture de série : la courbe en rouge correspond à l'ancienne série, tandis que la courbe en bleu prend en compte le nouveau périmètre.





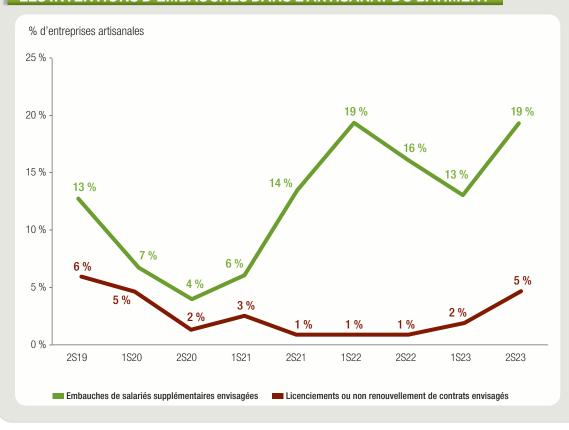
LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT



Au premier semestre 2023, les entreprises artisanales sont 27 % à avoir cherché à recruter, une valeur comparable à celle du second semestre 2022. Environ la moitié de ces entreprises sont parvenues à recruter.

Source : CAPEB — Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au semestre précédent.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT



Les intentions d'embauche pour le 2e semestre 2023 augmentent par rapport aux intentions d'embauche du premier semestre 2023, passant de 13 % à 19 % des entreprises.

Toutefois, une portion plus importante des entreprises envisage de licencier ou de ne pas renouveler des contrats au second semestre 2023 (5 %).

Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au semestre précédent

Crédit photo : iStockPhoto © 2023



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT 2, rue Béranger -75140 Paris Cedex 03 -Tél.: 01 53 60 50 00

e-mail : capeb@capeb.fr

Pour toute information, utilisez votre espace réservé sur www.capeb.fr

